

Mill et l'argument de la partie adverse

Explication de texte commentée

Copie de Paul P.

Sujet :

Expliquez ce texte.

Celui qui connaît seulement son propre argument dans une affaire en connaît peu de chose. Il est possible que son raisonnement soit bon et que personne ne soit arrivé à le réfuter. Mais s'il est, lui aussi, incapable de réfuter le raisonnement de la partie adverse et s'il n'en a même pas connaissance, il n'a aucune raison de préférer une opinion à une autre. La position rationnelle à adopter dans son cas serait de ne pas prendre parti.

Mill

Quelles sont les conditions préalables pour pouvoir légitimement prendre position dans un débat ? Mill nous dit que pour pouvoir le faire, il faut connaître aussi bien son argument que celui de l'adversaire.

Nous allons analyser l'argumentation de Mill de façon chronologique. Pour ce faire nous découperons le texte en trois parties. En premier lieu, nous verrons que si l'on ne connaît que son argument dans un débat et même s'il est bon et que personne n'arrive à le réfuter, on connaît peu de chose. Dans une seconde partie, nous étudierons le fait que si on ne connaît pas l'argument qui s'oppose à notre raisonnement, on ne peut pas choisir entre deux opinions. Enfin, dans un dernier moment, nous verrons le conseil que nous donne Mill et qui est de ne pas prendre parti dans ce genre de cas.

Pour entamer son argumentation, l'auteur affirme l'idée suivante : « Celui qui connaît seulement son propre argument dans une affaire connaît peu ». Qu'entend-il par « connaître seulement son propre argument » ? Nous pourrions expliquer cette expression de la façon suivante : connaître uniquement son propre point de vue et surtout ne maîtriser seulement que son propre raisonnement, celui que l'on utilise pour appuyer son idée, et ne connaître à l'inverse que très peu voire par du tout l'argumentation adverse. Mill dit donc que dans ce cas on connaît peu de chose d'une affaire, c'est-à-dire en quelque sorte qu'on n'a pas toutes les cartes en mains, qu'on a

Paul pose la question et y répond clairement. Pour l'introduction, voir [ce document](#).

Il fait un résumé du texte : 1^{ère} opération. Cette opération est essentielle. Pour toutes les opérations voir [ce document](#) et [ce document](#).

Il définit « connaître seulement son propre argument » en respectant mes consignes rhétoriques (2^{ème} opération).

seulement quelques éléments du puzzle, ce qui n'est pas satisfaisant pour prendre parti. Nous pourrions donc résumer sa thèse exposée dans la première phrase de la manière suivante : quelqu'un qui ne connaît et ne s'intéresse qu'à son propre point de vue et à sa façon de le justifier est quelqu'un qui n'a qu'une approche partielle de la question et qui n'est pas en mesure de prendre parti. Par exemple, dans le débat politique, quelqu'un qui ne connaît que la théorie libérale et qui ne s'est jamais intéressé à la thèse keynésienne est quelqu'un qui ne connaît qu'une partie du sujet. Il est donc bien clair que celui qui ne connaît que son approche d'une question connaît mal cette question.

Ensuite, l'auteur poursuit avec une sorte de concession : « il est possible que le raisonnement soit bon et que personne n'arrive à le réfuter ». « Personne n'arrive à le réfuter » signifie que personne n'arrive à prouver que l'argument est faux. Par exemple, il est possible que quelqu'un explique de façon cohérente la thèse libérale et pare habilement des arguments qui lui sont opposés. Pour résumer, dans cette seconde phrase, Mill concède que ce n'est pas parce qu'une argumentation est centrée sur une seule partie d'un problème que quelqu'un arrivera forcément à la contredire avec succès.

L'auteur vient donc de nous expliquer que même si notre argument est difficile à réfuter, tant qu'on ne connaît que notre position et ses arguments sur un sujet, on ne sait rien sur ce sujet. Il va à présent argumenter que dans ce cas, on n'a aucune raison de prendre parti.

Mill reprend son argumentation en contre-attaquant, ce qui est indiqué par le mot « mais ». Il commence alors sa phrase par une condition : « s'il est, lui aussi, incapable de réfuter la thèse adverse ». C'est-à-dire s'il est dans l'impossibilité de contredire les arguments avancés par la partie adverse. De là, il conclut sa phrase en disant donc que si cette condition se réalise, alors : « il n'a aucune raison de préférer une opinion à une autre ». Il emploie l'expression « préférer une opinion à une autre » dans le sens de « juger les deux thèses et leurs arguments et en choisir une plutôt que l'autre ». Par exemple, si je ne connais que la théorie libérale et pas la théorie keynésienne, je n'ai pas de raison de choisir la théorie keynésienne. Selon moi, la prémisse que suppose Mill pour affirmer cela est la suivante : puisqu'on ne connaît pas la thèse et les arguments adverses, on ne peut pas étudier en détail ses bons et ses mauvais aspects et les comparer avec ceux de la thèse qu'on maîtrise car on ne peut pas peser le pour et le contre. Nous pouvons donc résumer l'argument de la troisième phrase ainsi : si l'un des

Il donne un exemple pertinent. Cet exemple illustre toute la phrase et pas seulement un concept. C'est pour cela que l'exemple est pertinent (3^{ème} opération).

Il résume l'idée générale pour créer du lien. Il faut toujours répéter les idées après les exemples et les définitions sinon il n'y a plus aucun lien entre les éléments de votre copie.

Il a bien compris la fonction de cette phrase. Il s'agit d'une concession. Il définit une expression et donne à nouveau un exemple qui illustre la phrase complète (2^{ème} et 3^{ème} opération).

Il réalise un résumé/anticipation (5^{ème} opération) qui produit de l'unité et évite la fragmentation du discours.

Définition.

Définition.

Exemple.

Il propose de justifier une idée par un argument supplémentaire. Excellente idée.

Il produit un résumé/anticipation

partis n'arrive pas à contredire de façon pertinente la thèse de l'autre il n'est pas en mesure de se positionner car il n'est pas capable de comparer les deux thèses pour savoir laquelle est la meilleure. Mill va à présent affirmer que dans ce cas, il ne faut pas prendre parti.

Il termine son texte par la conclusion suivante : « la position rationnelle à adopter dans son cas serait de ne pas prendre parti ». Que signifie l'expression : « la position rationnelle » ? Cette idée peut être reformulée ainsi : le choix le plus raisonnable, le plus sensé, celui qui est le plus logique. Ce choix rationnelle serait donc de ne pas prendre parti, c'est-à-dire de ne pas pencher pour une thèse plutôt que pour une autre. Revenons à notre exemple. Si quelqu'un connaît tout de la thèse libérale mais est incapable de réfuter la thèse keynésienne, il n'est pas en mesure de savoir laquelle est la meilleure. De fait, il ne peut pas prendre parti. Résumons donc. Si quelqu'un ne connaît pas la thèse adverse et qu'il n'est pas en mesure de la contredire, alors la position la plus logique est de ne pas se prononcer pour une thèse plutôt que pour une autre.

pour faire du lien.

Etc, etc.